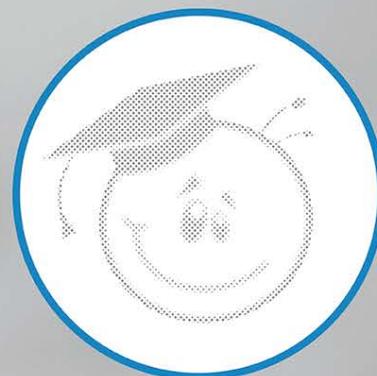
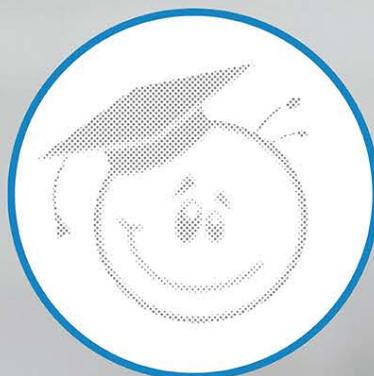


CRITÈRES D'ÉVALUATION &
EXPLICATIONS DES NORMES

- ÉCOLES PRIMAIRES -

**PROGRAMME
DE VALORISATION
D'UNE VIE SAINTE ET ACTIVE À L'ÉCOLE**

IS--ACTIF



RSEQ.CA

NOTE:

Le RSEQ souhaite vous offrir cet outil afin que vous puissiez l'utiliser et vous en inspirer quotidiennement.

Imprimez une copie de ce document que vous garderez à portée de main : vous pourrez y noter vos activités, vos réflexions, vos questions et vos idées. Mais utilisez-le surtout pour y noter vos résultats en début d'année et ceux en fin d'année afin de suivre l'évolution de votre établissement (mais surtout pour vous faciliter la tâche quand viendra le temps de remplir votre évaluation en ligne à la fin de l'année).

Nous espérons surtout que votre adhésion au programme ISO-ACTIF permettra à votre établissement de progresser et se renouveler régulièrement. Le programme ISO-ACTIF n'est pas un programme d'excellence : c'est surtout un moyen d'évaluation afin de prendre conscience de votre situation et de sensibiliser les décideurs de votre établissement. Avec la certification ISO-ACTIF, nous souhaitons surtout reconnaître et souligner vos efforts dans la mise en place d'activités, de projets et d'idées qui feront en sorte que vos élèves et vos collègues seront quotidiennement inspirés à développer et surtout conserver de saines habitudes de vie tout au long de leur vie.

DOCUMENT MIS À JOUR LE 1er juin 2017

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

OBJECTIFS DU PROGRAMME ISO-ACTIF	4
FORMULAIRE D'ÉVALUATION	4
APPLICATION DU PROGRAMME ISO-ACTIF.....	5
LE SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	6
1. Temps consacré aux cours d'éducation physique et à la santé	6
2. Temps consacré aux récréations et pauses actives et le nombre d'activités animées	7
3. Le nombre et le pourcentage de participations aux disciplines sportives du RSEQ	8
4. Le nombre d'activités et disciplines sportives autres que celles du RSEQ.....	9
5. Le nombre d'activités différentes valorisant le sport et l'activité physique organisées par le RSEQ.....	10
6. Le nombre d'activités différentes valorisant le sport et l'activité physique en plus de celles organisées par le RSEQ.....	11
7. En Forme - Évaluation individuelle de la condition physique et des habiletés motrices	12
8. Valorisation de l'éthique sportive.....	13
SAINE ALIMENTATION.....	14
9. Promotion de la saine alimentation et le développement des compétences alimentaire et culinaire...	14
RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SAINES HABITUDES DE VIE.	15
10. Reconnaissance et valorisation de la pratique sportive et des saines habitudes de vie chez les élèves-athlètes.....	15
OUTIL D'ÉVALUATION.....	16

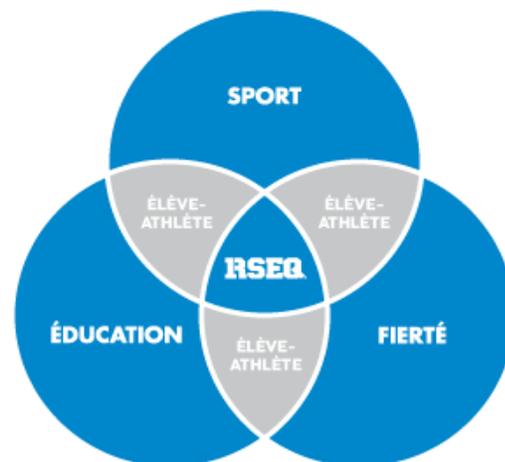
OBJECTIFS DU PROGRAMME ISO-ACTIF

Le programme ISO-ACTIF est un outil de promotion, d'intervention et de valorisation de saines habitudes de vie mis de l'avant par le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) depuis 2001. ISO-ACTIF définit une série de critères sous forme d'activités favorisant la réussite éducative et le développement de saines habitudes de vie chez les jeunes.

Dans cette optique, les critères permettent de soutenir, à divers degrés, **l'éducation et la réussite scolaire par le sport, la santé et la fierté des jeunes** et vise à reconnaître les écoles qui posent des actions concrètes en faveur d'un mode de vie sain et actif en lien avec les volets suivants :

1. Le sport et l'activité physique.
2. La saine alimentation.

Les critères ISO-ACTIF permettent de certifier le niveau d'engagement des écoles dans la promotion et la valorisation d'une vie saine et active selon cinq catégories de certification : **participation, bronze, argent, or ou excellence.**



FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Afin d'obtenir votre certification ISO-ACTIF, le formulaire d'évaluation du programme ISO-ACTIF doit être complété entre le 1^{er} décembre et le 30 juin de chaque année à l'adresse suivante : <http://isoactif.rseq.ca/plateforme/>

APPLICATION DU PROGRAMME ISO-ACTIF

Les activités tenant lieu de critères ISO-ACTIF, peuvent aisément s'intégrer au cours d'éducation physique et à la santé, au programme d'animation sportive ou à d'autres activités de promotion de la santé de l'école. Les critères permettent de valoriser des activités déjà en cours dans l'école ou des activités nouvellement mises en place au cours de l'année.

Sur le plan opérationnel, les critères ISO-ACTIF peuvent être utilisés à deux niveaux :

1. En début d'année, afin de s'en inspirer pour sa planification annuelle d'activités axées sur la promotion et la valorisation d'une vie saine et active.
2. En cours d'année, l'école peut faire son bilan d'activités en remplissant un formulaire d'auto-évaluation (<http://isoactif.rseq.ca/plateforme/>) afin de voir son niveau d'engagement selon cinq catégories de certification : participation, bronze, argent, or ou excellence.

Un pointage est accordé pour chacune des activités retenues par l'école selon les spécificités prédéterminées par ISO-ACTIF. Ainsi, l'école retient des activités parmi l'ensemble des critères associés à chaque habitude de vie ciblée (SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE et SAINES ALIMENTATION) afin d'obtenir le maximum de points. Une possibilité de **50 points peuvent être obtenus, selon l'engagement de l'école, et sont divisés selon les 5 catégories de certification suivantes :**

	Pointage sur 50 points	En pourcentage
Participation	30 points et moins	60 % et moins
Bronze	31 @ 35 points	61 % @ 70 %
Argent	36 @ 40 points	71 % @ 80 %
Or	41 @ 45 points	81 % à 90 %
Excellence	46 points et plus	91 % et plus

Le matériel promotionnel ISO-ACTIF

Afin de recevoir du matériel nécessaire à sa certification ISO-ACTIF (bannière, panneau coroplaste de certification, autocollants de la certification obtenue, cartes MYG et GYM, etc.) l'école doit s'adresser à son instance régionale du RSEQ. Cette dernière peut également offrir un soutien dans l'application du programme.



2. Temps consacré aux récréations et pauses actives et le nombre d'activités animées

Le programme ISO-ACTIF reconnaît le temps consacré aux récréations libres dans l'école, mais porte également une attention particulière au temps dit « actif » et animé. Compte tenu du fait que le temps de pratique d'activités physiques décline de façon importante avec l'âge, les récréations actives ainsi que les pauses actives en temps de classe constituent d'excellentes occasions pour les jeunes de bouger davantage, d'être en relation avec les autres et de s'impliquer activement en participant par exemple à l'animation de la récréation. Elles offrent des occasions potentielles de développer l'estime de soi et différentes compétences chez les jeunes (ex. : leadership, sentiment d'appartenance, coopération, actualisation de son potentiel, etc.).

Le programme ISO-ACTIF encourage le respect d'un temps de récréation minimum et accorde une valeur aux initiatives d'animation favorisant l'utilisation judicieuse du temps actif et l'implication des jeunes.

Éléments constitutants :

Nombre de minutes consacrées aux récréations libres et/ou actives (excluant celle de l'heure du midi).

Nombre de minutes consacrées aux pauses actives en classe (excluant le cours d'éducation physique). Nombre de récréations actives de 15 minutes et plus, animée par un ou des élèves.

Exemples :

120 minutes de temps de récréation ou de pauses actives par semaine (1 période de 20 minutes par jour x 5 jours = 100 minutes + 2 pauses actives de 10 minutes = 120 minutes).

Prévoir l'animation, par les jeunes de récréations actives pendant au minimum une période de 15 minutes par semaine.

POINTAGE ▼

2.1 Temps consacré, par semaine, aux récréations libres et/ou actives et aux pauses actives.

1 point : Votre école offre 120 minutes et moins de récréations et pauses actives par semaine (excluant les heures du dîner).

3 points : Votre école offre plus de 120 minutes de récréations et pauses actives (excluant l'heure du dîner) par semaine.

2.2 Nombre de récréations actives, par semaine, animées par des élèves.

1 point : Une récréation active, par semaine, est animée par un ou des adultes et/ou un ou des élèves (excluant les heures du dîner).

2 points : Deux récréations actives, par semaine, sont animées par un ou des adultes et/ou un ou des élèves (excluant les heures du dîner).

4 points : Trois récréations actives et plus, par semaine, sont animées par un ou des adultes dont une récréation ou pause active par un ou des élèves (excluant les heures du dîner).

3. Le nombre et le pourcentage de participations aux disciplines sportives du RSEQ

Afin de pallier à la problématique du faible niveau d'activité physique des jeunes de niveau primaire, il est souhaitable que les écoles offrent à ceux-ci des occasions supplémentaires d'être actif en dehors des heures régulières de classes. Les activités parascolaires permettent en effet la pratique régulière d'activités physiques sur une base quotidienne. De plus, celles-ci ont des effets positifs sur le développement du jeune, son lien d'appartenance à l'école et sa réussite éducative. Le programme ISO-ACTIF encourage les écoles, les services de garde et de surveillance du midi à planifier des activités physiques en complémentarité avec celles déjà offertes durant l'horaire régulier et encourage la variété dans les choix offerts. Le programme ISO-ACTIF reconnaît l'engagement de l'école envers le RSEQ et valorise la participation des jeunes dans les différentes disciplines offertes au sein du RSEQ.

Élément constituant :

Nombre de disciplines du RSEQ offertes en cours d'année (en dehors des cours d'éducation physique et à la santé).

Pourcentage de participation aux disciplines sportives du RSEQ (intra-muros ou interscolaire).

Exemples :

Cocher parmi les choix offerts par le RSEQ de votre région, les disciplines offertes à votre école, telles que le mini basketball, mini futsal, etc.

Mon école compte 100 élèves et offre 5 disciplines du RSEQ pour un nombre total de 50 participants*. Notre taux de participation est donc de 50 %.

*Un élève qui participe à trois activités sportives, compte pour 3 élèves.

POINTAGE ▼

3.1 Le nombre de disciplines sportives du RSEQ offertes à votre école.

2 points : Votre école offre une discipline parmi la liste des sports offerts par votre RSEQ.

3 points : Votre école offre deux ou trois disciplines parmi la liste des sports offerts par votre RSEQ.

5 points : Votre école offre quatre disciplines et plus parmi la liste des sports offerts par votre RSEQ.

Cocher parmi les disciplines suivantes offertes par le RSEQ (Il s'agit des disciplines offertes par votre instance régionale entre septembre 2017 et juin 2018).

POINTAGE ▼

3.2 Le pourcentage total de participation des élèves aux disciplines sportives du RSEQ.

2 points : 0 à 15 % des élèves de l'école participent à l'une ou l'autre des disciplines du RSEQ.

3 points : 16 à 29 % des élèves de l'école participent à l'une ou l'autre des disciplines du RSEQ.

5 points : 30 % des élèves ou plus participent à l'une ou l'autre des disciplines du RSEQ.

7. En Forme /Évaluation individuelle de la condition physique et des habiletés motrices

Le programme ISO-ACTIF récompense l'évaluation individuelle de la condition physique et des habiletés motrices à l'aide de la trousse En forme (ou Gym en forme) ainsi que l'entrée des données sur la plateforme S1 afin de vous permettre de suivre l'évolution de la forme physique de vos jeunes au cours de leur cheminement académique.

Le programme ISO-ACTIF récompense l'évaluation individuelle de la condition physique et des habiletés motrices à l'aide de la trousse En forme (ou Gym en forme) ainsi que l'entrée des données sur la plateforme S1 afin de vous permettre de suivre l'évolution de la forme physique de vos jeunes au cours de leur cheminement académique.

en
forme
au primaire

Le programme En Forme au primaire du RSEQ est un outil pour évaluer et suivre l'évolution des habiletés motrices de vos élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire. Les jeunes auront également beaucoup de plaisir à participer aux épreuves d'habiletés motrices proposées dans le cadre du programme, grâce au système de pointage et de reconnaissance qui les motivera à se fixer des objectifs et à atteindre des échelons supérieurs.

ATTENTION ! La pesée, la mesure de l'IMC et les comparaisons entre les jeunes sont des pratiques à proscrire puisque celles-ci peuvent influencer l'estime de soi de façon négative.

Élément constituant :

Nombre d'activités réalisées en cours d'année.

Utilisation de la trousse En forme au primaire du RSEQ.

Entrée des données sur la plateforme S1

(<http://s1.rseq.ca/>).

Pourcentage d'élèves évalués.

Pour toute question sur les fonctionnalités «EnForme», contactez la personne ressource de votre instance régionale du RSEQ. Pour connaître cette personne, visitez l'onglet « Contactez-nous » au <http://s1.rseq.ca/>

POINTAGE ▼

7.1 Évaluation et entrée des données sur la plateforme S1

2 points : Votre école réalise une évaluation en début d'année de la condition physique des jeunes avec la trousse En Forme au primaire du RSEQ.

4 points : Votre école réalise une évaluation de la condition physique des jeunes en début et en fin d'année scolaire avec la trousse En Forme au primaire du RSEQ.

Afin d'obtenir vos points, les informations recueillies lors de l'évaluation doivent obligatoirement être entrées sur la plateforme S1.

POINTAGE ▼

7.2 Pourcentage d'élèves évalués avec la trousse En Forme du RSEQ

1 point : 0 à 25 %.

2 points : 26 à 50 %.

4 points : Plus de 51% des élèves sont évalués avec la trousse En Forme du RSEQ.

8. Valorisation de l'éthique sportive

Le RSEQ fait la promotion de l'éthique sportive à travers plusieurs programmes et activités dans les institutions d'enseignement québécoises. Avec le programme des « 3R », trois grands axes sont ciblés :



- Respect envers soi-même,
- Respect envers les autres et
- Responsabilité de nos actions.

Ces valeurs doivent être transmises par la pratique du sport, incluant les notions d'équité, de lutte contre le harcèlement et l'abus, d'esprit sportif, de santé et de sécurité. En effet, il est essentiel que les activités sportives se déroulent dans un environnement social sécuritaire (non-violence, langage approprié, respect de l'adversaire, etc).

Éléments constitutifs :

Activités de promotion de l'éthique sportive.

Sensibilisation et promotion auprès des jeunes ET des intervenants.

Exemples :

Affiches de sensibilisation, contrats d'engagement, participation ou organisation d'activités liées à l'éthique sportive.

POINTAGE ▼

- 1 point :** Votre école adhère à la **vision** du programme des « 3R ».
- 3 points :** Votre école fait la **promotion** de l'éthique sportive auprès des élèves et des intervenants ET/OU de **l'affichage** du programme des « 3R » par le biais d'affiches de sensibilisation.
- 4 points :** Votre école met en place une ou plusieurs initiatives en éthique sportive.
Veillez spécifier.



RESPECT ENVERS SOI-MÊME

Prends plaisir au sport
Aie confiance en ton jugement et tes valeurs
Respecte ton corps en prenant soin de ta santé

RESPECT ENVERS LES AUTRES

Sois un bon coéquipier
Respecte l'adversaire, il te permet de jouer
Respecte l'arbitre, tout comme toi,
il fait tout ce qu'il peut

RESPONSABILITÉ DE NOS ACTIONS

Pense aux conséquences de tes actes
Ne fais pas subir aux autres ce que tu n'accepterais pas toi-même
Sois responsable,
la violence verbale n'a pas sa place
N'oublie pas,
ce n'est pas toujours la faute des autres

NOTES – IDÉES – RÉFLEXIONS - QUESTIONS – RÉSULTATS

SAINE ALIMENTATION

Le volet SAINE ALIMENTATION a pour objectif d'augmenter la fréquence et la diversité des actions mises en place pour faire la promotion d'une saine alimentation et le développement des compétences alimentaires et culinaire des jeunes.

9. Promotion de la saine alimentation et le développement des compétences alimentaire et culinaire

Le Mois de la nutrition (mars) est une excellente occasion de mobilisation de l'ensemble du milieu pour la promotion d'une saine alimentation. Cet événement peut être une occasion privilégiée pour les enseignants de créer des situations d'apprentissage sur ce thème en plus de les aider à faire des choix éclairés en ce qui concerne leurs habitudes et leur environnement alimentaires. Les actions de promotion de la saine alimentation seront d'autant plus efficaces si elles sont récurrentes et jumelées de façon judicieuse à d'autres actions tout au long de l'année.

Ainsi, en plus des connaissances et des comportements sains à l'égard de l'alimentation, le développement des compétences alimentaires et culinaires chez les élèves permettent d'expérimenter le plaisir de s'alimenter sainement, d'améliorer la confiance en soi et son sentiment de fierté.

Le programme ISO-ACTIF reconnaît les initiatives locales, les activités issues de programmes et de services disponibles dans la région spécifique de l'école ou issues de partenariat en lien avec la promotion de la saine alimentation, le développement des compétences alimentaires ou culinaires des jeunes.

Éléments constitutants :

Organisation ou participation à des activités ponctuelles ou récurrentes en lien avec la promotion de la saine alimentation, le développement des compétences alimentaire ou culinaire des jeunes pendant le Mois de la nutrition (mars) et à d'autres moments durant l'année.

Note : une activité récurrente est une activité inscrite et répétée dans chaque planification annuelle et jumelée de façon cohérente à d'autres activités de promotion.

Exemples :

Participation au Défi « Moi j'croque » du RSEQ, cours de cuisine, dégustation d'aliments sains, activité(s) d'apprentissage intégrant le thème de la saine alimentation, atelier(s) de nutrition, de cuisine ou de jardinage, organisation d'activités locales (dégustation de smoothies, déjeuner santé, repas communautaire, etc.).

POINTAGE ▼

- 1 point :** Votre école participe au Défi « Moi j'croque ».
- 3 points :** Votre école participe au Défi « Moi j'croque » ET participe ou organise une activité de promotion de la saine alimentation à un autre moment au cours de l'année scolaire.
- 4 points :** Votre école participe au Défi « Moi j'croque » ET participe ou organise une activité de promotion de la saine alimentation à un autre moment au cours de l'année scolaire ET participe ou organise une activité éducative afin de développer les compétences alimentaire et culinaire des jeunes.

Reconnaissance et valorisation de la pratique sportive et le développement des saines habitudes de vie.

10. Reconnaissance et valorisation de la pratique sportive et des saines habitudes de vie chez les élèves-athlètes

Le programme ISO-ACTIF encourage les activités qui ont pour objectifs de valoriser et reconnaître les efforts dans la pratique d'activités sportives et physiques des élèves-athlètes ainsi que le développement de leurs saines habitudes de vie et ce, afin que les jeunes aient envie d'être actifs tout au long de leur vie. Il est essentiel qu'ils vivent des expériences positives qui récompensent leurs efforts et suscitent chez eux un sentiment de fierté.

Éléments constitutifs :

Organisation ou participation à des activités de reconnaissance et de valorisation de la pratique sportive et des saines habitudes de vie des élèves-athlètes (c'est-à-dire, les élèves qui font les activités sportives de l'école).

Exemples :

Mise en candidature à un Gala d'excellence régional du RSEQ, remise de certificats aux élèves, gala méritas ayant notamment pour objectif de reconnaître les efforts dans la pratique d'activités sportives et physiques des élèves-athlètes et/ou le développement des saines habitudes de vie dans l'école, etc.

POINTAGE ▼

- 2 points :** **Organisation** d'une activité de reconnaissance locale (ex. remise de certificats, gala de méritas sportif).
- 3 points :** **Participation** à une activité de reconnaissance régionale ou provinciale (ex. mise en candidature au Gala d'excellence du RSEQ).
- 4 points :** **Organisation** d'une activité de reconnaissance locale **ET**, **Participation** à une activité de reconnaissance régionale (ex. mise en candidature au Gala d'excellence du RSEQ).

NOTES – IDÉES – RÉFLEXIONS - QUESTIONS – RÉSULTATS

OUTIL D'ÉVALUATION

- Afin d'avoir une meilleure idée de l'évolution de votre établissement, nous vous suggérons de faire deux évaluations par année (une au début de l'année et une à la fin de l'année → l'évaluation finale).
- Le RSEQ vous conseille d'inscrire la période/date à laquelle vous faites chacune des évaluations.
- Les numéros inscrits se réfèrent aux 10 critères d'évaluation décrits dans le présent document.
- Indiquez les données actuelles au moment de l'évaluation (référez-vous au pointage des critères).

CRITÈRES ▼	Évaluation PROVISOIRE (/50)	Évaluation FINALE (/50)
SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE		
1. Temps consacré aux cours éducation physique et à la santé.		
2. Temps consacré aux récréations et pauses actives ainsi que le nombre d'activités animées.		
3. Le nombre et le pourcentage de participation aux disciplines sportives du RSEQ.		
4. Le nombre d'activités et de disciplines sportives autres que celles du RSEQ.		
5. Le nombre d'activités différentes valorisant le sport et l'activité physique organisées par le RSEQ.		
6. Le nombre d'activités différentes valorisant le sport et l'activité physique autres que celles du RSEQ.		
7. En Forme - Évaluation individuelle de la condition physique et des habiletés motrices.		
8. Valorisation de l'éthique sportive.		
SAINE ALIMENTATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ALIMENTAIRE ET CULINAIRE		
9. Promotion de la saine alimentation et le développement des compétences alimentaire et culinaire.		
RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SAINES HABITUDES DE VIE.		
10. Reconnaissance et valorisation de la pratique sportive et des saines habitudes de vie.		

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE FORMULAIRE D'ÉVALUATION EN LIGNE!

N'hésitez pas à contacter votre instance régionale si vous avez des questions au sujet de l'évaluation en ligne ou concernant tout autre programme du RSEQ.

TOUTE L'INFORMATION AU RSEQ.CA